

PROCÈS-VERBAL
RÉUNION du CONSEIL MUNICIPAL
du Jeudi 1er Juin 2017

Lieu de réunion : mairie de Saint-Secondin

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 14

Date de convocation du Conseil Municipal : 24 Mai 2017

Date de publication 28 Avril 2017

Etaient Présents : Jean SAUMUR (Maire) - Maryvonne CHARTIER - Marie Josée RICHARD - Fabrice MARCHAND - Pascal KNOBLOCH - (Adjoints) Mesdames Fabierne MITAULT - Messieurs Laurent DELAFAYE - Matthieu GUYON - Jean-Louis BOURRIAUX -Philippe RAYNAUD (Conseillers municipaux)

Absents et excusés : Alexandra BOUGE - Véronique MOTHET - Serge MORILLON-Jacky MARCHAND -

Madame Véronique MOTHET a été élue secrétaire.

Plus de la moitié des membres du Conseil Municipal étant présents,
La séance débute à 20 heures

Ordre du jour

- Couverture opérationnelle de la commune : Centre Incendie et Secours
- Installation armoire FREE
- Parcs Eoliens
- Retour commissions
- Questions diverses

Une lecture succincte du procès verbal de la réunion du Conseil Municipal du 28 Avril 2017 est donnée.

Aucune observation n'étant relevée, le procès-verbal de la réunion du Conseil Municipal du 28 Avril 2017 est adopté à l'unanimité.

Couverture opérationnelle de la commune : Centre Incendie et Secours

Le Maire fait part au Conseil Municipal du courrier du SDIS concernant le fonctionnement des différents Centres de Secours et d'Incendie. Il rappelle qu'une nouvelle évaluation de la couverture opérationnelle du département été récemment menée et les résultats de l'étude conduisent à proposer à la Commune de Saint Secondin des modifications de couverture opérationnelle en désignant plusieurs centres d'incendie et de secours comme susceptibles d'intervenir en première intention sur la commune.

Sur le projet de couverture opérationnelle de notre commune, le CIS d'Usson du Poitou interviendrait en complément du CIS de Gençay avec du matériel de premiers secours pour réaliser les premières missions opérationnelles.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et après avoir étudié le nouveau découpage de la Commune donne un avis favorable à la proposition faite par le Service Départemental d'Incendie et de Secours de la Vienne. Il charge le Maire de confirmer cette proposition de projet de couverture opérationnelle sur le territoire de la Commune de St Secondin auprès du SDIS 86.

Installation armoire FREE

Le Maire rappelle au Conseil qu'une nouvelle antenne est installée sur la Commune et que l'opérateur de téléphonie FREE souhaite pour les besoins de l'exploitation de son réseau, installer une armoire technique destinée à recevoir les équipements actifs nécessaires à son dégroupage et la pose de fourreaux pour le passage de câbles.

FREE propose 3 implantations possibles.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré décide de retenir l'implantation située Impasse de l'Eglise près de l'entrée du centre "La Capucine".

Il autorise le Maire à signer la convention de mise à disposition .

Parcs Eoliens

Volkswind: Le Maire donne lecture au Conseil Municipal de la lettre du dirigeant de la société Volkswind qui précise qu'une demande d'autorisation unique a été déposée auprès de la Préfecture et qui annonce l'implantation de 5 éoliennes de 3.6 MW sur la commune.

Le Conseil Municipal réaffirme le principe de ne pas produire d'avis favorable pour ce parc en attente de la mise en exploitation des parcs de Grassais et d'extension du parc de Bouresse (Sté VALOREM)

Enercon

Le Maire rappelle au Conseil Municipal que lors de la précédente réunion, il avait évoqué une rencontre avec la Société Enercon. Lors de l'entretien avec Mr GOSSE (représentant la société Enercon), Le Maire précise qu'il a rappelé le principe exposé ci-dessus.

Cette posture a bien été comprise par le représentant de cette société et un courrier reçu récemment le confirme.

Le Conseil se félicite de cette réaction et remercie la société Enercon de cette marque de respect .

Retours Commissions :

Commission Intercommunale des Impôts Directs

Madame CHARTIER faisant partie de la Commission Intercommunale des Impôts de la Communauté de Communes du Civraisien en Poitou précise qu'elle a assisté à une réunion. Lors de cette dernière, il a été évoqué une actualisation des valeurs locatives des locaux professionnels.

Comités locaux Eaux de Vienne Siveer :

Faisant suite à une première proposition du Syndicat Eaux de Vienne qui souhaite réduire sensiblement le nombre de comités locaux, en étendant le périmètre d'un comité local au périmètre des communautés de Communes, le comité local du Gencéen, ne souhaite pas ce nouveau périmètre. Il propose de maintenir 3 ou 4 comités locaux sur le périmètre de la Communauté.

Un comité local devant regrouper les communes qui ont des équipements ou des structures en commun.

Questions diverses :

Randonnées Gencéennes :

Véronique MOTHET se charge de l'organisation.

Borne électrique :

Le Conseil Municipal demande au Maire de contacter la SOREGIES pour savoir si la plateforme de stationnement de véhicules électriques devant la borne doit être faite en béton ou en enrobé.

Cantine :

Madame RICHARD, responsable de la Commission Scolaire, indique qu'une réflexion est menée avec un psychosociologue (Mr ANGOTTI) pour réorganiser la cantine afin de réduire le bruit durant les repas. Madame RICHARD présente la démarche engagée avec Monsieur ANGOTTI et précise qu'une prochaine rencontre avec le personnel concerné va être organisée.

Lotissement:

Mr KNOBLOCH indique au Conseil que lors d'une rencontre avec Mr LELONG, Agence des Halles à Gençay, il a évoqué la vente des terrains du lotissement. Le coût paraît actuellement trop élevé. Il est convenu de refaire un point dans six mois.

Plus rien n'étant à l'Ordre du Jour la séance est levée.